



DEMISSION CDI CADRE DEPART AVANT FIN PREAVIS

Par Patt238

Bonjour à tous

Ma question est précise :

J'ai démissionné de mon poste en CDI; je suis cadre.

Je souhaite partir avant la fin de mon préavis (3 mois).

Sachant que mon employeur refuse, je vais proposer de lui verser des indemnités compensatrices.

Ma question est : peut-il refuser ces indemnités que je lui propose et m'obliger à faire mon préavis jusqu'au bout ?

Ma convention collective est le SYNTEC.

Merci de me répondre si vous avez été dans un cas similaire (assez rare je l'avoue) ou si vous êtes un professionnel du droit du travail.

Merci. Bonne journée.